

Déclarer ma bicyclette

Les champs verts sont obligatoires

Marque du vélo (obligatoire)

Couleur du vélo (obligatoire)

Merci d'utiliser de préférence une couleur du nuancier RAL.

Surnom du vélo

C'est ridicule, mais comme les gens le font, merci de l'indiquer.

Type de vélo

- Route
- VTT
- VTC
- Fixie
- BMX
- Gravel
- Cargo
- Autre

Ajouter une photo

Cochez la case, s'il s'agit d'un VAE.

Cochez la case, si vous avez vendu votre automobile.

Pourquoi un vélo ?

Vous devez imprimer ce document en trois exemplaires.

Une fois chacun de ces trois documents dûment renseignés, datés et signés, vous devez déposer un exemplaire dans la maison France Service de votre choix et en déposer un second dans un commissariat de police. Vous devez garder le troisième pendant au moins 3 ans.